

Parcours n° 4 : le chemin des Vaches

Indication de durée à pied : 2 h 30 (à déconseiller pour les jeunes enfants en raison de la longueur et des axes départementaux à longer ou à traverser).

Possible en vélo (attention : certains accès sur sable).

Avertissement : cette promenade vous fera traverser des chemins d'autres communes limitrophes (Saint Witz, Survilliers). Le Chemin des Vaches a été très récemment aménagé par notre commune vous offrant la juxtaposition de deux paysages forestiers qui nous l'espérons vous raviront.

Départ : Église Saint-Martin.

Longer le parc de jeux d'enfants sur votre gauche et emprunter la ruelle Messire Jean l'Effrayé sur la gauche.

Traverser la rue du pont Mançay et prendre la rue Verte.

Au virage, prendre le chemin du Pré d'Odan à gauche et délimité par une barrière.

Poursuivez tout droit dans le chemin en herbe en laissant un chemin à gauche contigu à un enclos privé. départementale et ses virages dangereux.

À la fin du chemin, après 10 minutes, traversez prudemment la route de Saint-Witz et prenez à gauche. Vous apercevez sur la droite un chemin de terre en pente délimité par une barrière que vous emprunterez], permettant ainsi d'éviter



la route départementale et ses virages dangereux.

Poursuivez le chemin jusqu'à la fin, vous emprunterez alors la route départementale et rentrerez dans Saint-Witz que vous parcourrez.

Après 10 petites minutes, vous prendrez la première route (rue des Hermites) à droite, indiquant la direction de la ferme du tilleul.



Allez tout droit et, arrivé au centre équestre, prenez le chemin de terre situé en face.



Tout comme pour le parcours n° 2, amateur(trice) de gelées ou de confitures de mûres seront ravis, des poiriers sauvages sont également présents.

Laissez après 5 bonnes minutes le chemin en face et prenez celui de gauche en herbe.



Après avoir traversé le sous-bois, vous parviendrez, en moins de 10 minutes à proximité de l'autoroute A1 et passerez sous un pont.

Vous prendrez le chemin à droite longeant le terrain de football de la commune de Survilliers sur votre gauche.

À la fin de cette route, vous accéderez à l'arrière de la piscine municipale et quitterez ce chemin en prenant la barrière verte sur votre gauche accessible aux promeneurs.

Traversez le parc, traversez la départementale 922 et prenez la route en face du giratoire (rue du Gui). Prenez cette route et au virage, prenez le chemin sans issue en face, faisant ainsi le tour complet du lotissement.

Vous parcourez ainsi un lotissement, laissez un premier chemin à votre droite et poursuivrez jusqu'au cimetière, délimité par un mur de pierres. Juste avant, vous emprunterez le chemin indiqué par un panneau « Chemin des Vaches » et poursuivez ainsi



durant plus de 15 minutes profitant des bois où châtaigniers, chênes et noisetiers et sous-bois bénéficient grâce aux clairières sur la droite d'une belle luminosité.

Prenez le chemin délimité par une barrière en bois) et poursuivez ainsi votre trajet sans



quitter ce chemin. Au bout de 10 minutes vous croiserez cette plaine « artificielle » qui est l'emplacement de 2 conduites de gaz haute pression reliant le Nord de la France et la Région parisienne. Vous remarquerez le brutal changement de sédimentation de paysage puisque sable, landes, bouleaux et sapins ont remplacé les châtaigniers, chênes et noisetiers.

Après une quinzaine de minutes, vous parviendrez à la départementale 118 que vous traverserez avec prudence et prendrez à droite.

Vous poursuivrez ainsi votre route passant au-dessus du pont de l'A1 et durant quinze bonnes minutes garderez cet itinéraire. Après la zone boisée, vous traverserez à nouveau le CD118 pour prendre le chemin de droite délimité par une barrière métallique.

Vous prendrez ce chemin de la voirie du Genetray durant 10 bonnes minutes. Au croisement, vous prendrez à gauche, vous êtes cette fois sur le chemin de Margeny.

Après 15 minutes, vous traverserez la départementale 922 et prendrez la Rue en face (rue du Puits Josset) et ce jusqu'à son croisement avec la rue de Paris (après deux croisements). Traversez alors cette rue et prenez en face la ruelle des Limousins que vous emprunterez jusqu'au croisement de la rue Verte que vous prendrez à votre gauche puis, dans le prolongement, la ruelle Messire Jean l'Effrayé et parviendrez à votre point de départ.